

## LA VIE ECONOMIQUE

- [La France est bien entrée en récession selon l'Insee](#)
- [La Banque de France prévoit 0,2 % de croissance au 2<sup>ème</sup> trimestre](#)
- [Les chiffres de l'emploi en mai 2013... Des chiffres stables.](#)
- [L'emploi intérimaire au 1er trimestre 2013 : l'intérim repart à la hausse](#)
- [CMU, gaz, téléphonie : Tout ce qui change au 1er juillet](#)
- [OCDE : le bac pro, un refuge contre le chômage... mais pas en France](#)
- [Education : Peillon annonce 10 000 postes supplémentaires dans le secondaire](#)
- [Comment le gouvernement compte s'attaquer aux inégalités hommes/femmes](#)
- [Le déficit commercial se creuse fortement à 6 milliards en mai](#)
- [Les défaillances d'entreprises proches des niveaux au plus fort de la crise](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [L'Assurance maladie recommande 2,48 milliards d'économie](#)
- [Comment rendre notre système de santé plus efficace](#)
- [La lutte contre la fraude fiscale et sociale en 10 chiffres](#)
- [1,6 millions de Français ont payé des impôts pour la première fois](#)
- [La liste des personnalités ayant un compte en Suisse transmise à la justice par Pierre Condamine-Gerbier](#)
- [Reyl dément abriter les comptes en Suisse de personnalités politiques françaises](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Darty prévoit de supprimer « plus de 500 postes » en France, selon les syndicats](#)
- [Ryanair : les subventions s'évaporent dans les paradis fiscaux](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Medef : Pierre Gattaz fait la leçon au gouvernement et s'affirme contre toute fiscalité écologique](#)
- [Finances publiques : le cri d'alarme de Gilles Carrez](#)
- [Retraites : Bertrand favorable à une part de capitalisation](#)
- [Moscovici souhaite que 2014 soit la dernière année de hausse d'impôts](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● La France est bien entrée en récession selon l'Insee

Mercredi 26 juin 2013, l'Insee indiquait que la France était entrée en récession. L'Hexagone a, en effet, enchaîné deux trimestres consécutifs de contraction de son produit intérieur brut (une baisse de 0,2 % au premier trimestre 2013, équivalente à celle enregistrée au dernier trimestre 2012). **Les causes ?** Une faible augmentation de la consommation des ménages (+ 0,2 %), une demande intérieure finale (hors stock) en baisse (- 0,2 point après 0 au trimestre précédent), une demande extérieure également en baisse (- 0,2 point de PIB). Toujours selon l'Insee, le pouvoir d'achat des Français est reparti à la hausse au premier trimestre (+ 1,0 %). **Les causes ? 1)-** une baisse sensible des impôts sur le revenu et le patrimoine au premier trimestre, **2)-** « une légère accélération de la masse salariale reçue par les ménages (+ 0,4 %, après + 0,2 %), et des prix à la consommation en augmentation modérée (+ 0,3 %) ». Le taux d'épargne des ménages, lui, s'est redressé : « Il est passé de 15,1 % du revenu disponible fin 2012 à 16,0 % début 2013, et a retrouvé ainsi son niveau du printemps 2012 ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130626.CHA1337/la-france-est-bien-entree-en-recession-selon-l-insee.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130626](http://www.challenges.fr/economie/20130626.CHA1337/la-france-est-bien-entree-en-recession-selon-l-insee.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130626)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 26/06/2013)

### ● La Banque de France prévoit 0,2 % de croissance au 2<sup>ème</sup> trimestre

Lundi 8 juillet, la Banque de France a revu à la hausse sa prévision de croissance pour l'économie française au deuxième trimestre 2013. Elle table désormais sur + 0,2 % (au lieu de 0,1 % lors de ses deux précédentes estimations). L'Insee publie une même estimation, avec une progression de 0,2 % du PIB (produit intérieur brut) par rapport au premier trimestre. Si ces deux évaluations devaient se confirmer, cela signifierait une sortie de récession pour le pays. Cependant, malgré cela, l'année 2013, dans sa totalité, serait une année sans croissance, voire (selon l'Insee) en légère récession de 0,1 %. De son côté, le gouvernement estime pouvoir compter sur une petite progression du PIB de 0,1 % - sans toutefois exclure la possibilité d'une révision à la baisse de ses prévisions.

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-banque-de-france-prevoit-0-2-de-croissance-au-2e-trimestre\\_393425.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-banque-de-france-prevoit-0-2-de-croissance-au-2e-trimestre_393425.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 08/07/2013)

### ● Les chiffres de l'emploi en mai 2013... Des chiffres stables.

- **Présentation par le ministère du Travail et de l'Emploi :** « Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 264 500 en France métropolitaine fin mai 2013. Ce nombre est stable par rapport à la fin avril 2013 (+ 0,0 %, soit + 100). Sur un an, il croît de 11,5 %. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories B et C s'établit à 1 531 100 en France métropolitaine fin mai 2013. En mai, le nombre de ceux de catégorie B est en hausse de 0,3 % (+ 10,2 % sur un an) et le nombre de ceux de catégorie C diminue de 0,7 % (+ 4,7 % sur un an). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C s'établit à 4 795 600 en France métropolitaine fin mai 2013 (5 093 200 en France y compris Dom). Ce nombre est en baisse de 0,1 % (- 3 600) au mois de mai. Sur un an, il augmente de 10,0 %. Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories D et E s'établit à 622 800 en France métropolitaine fin mai 2013. En mai, le nombre d'inscrits en catégorie D est en hausse de 3,1 % et le nombre d'inscrits en catégorie E augmente de 0,1 % ».

- **Le communiqué de Presse du ministère du Travail et de l'Emploi :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Communiquede-presse-COC800.pdf>

- **Les chiffres de la Dares (20 pages) :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-COC800.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 26/06/2013)

[Retour au sommaire](#)

## ● L'emploi intérimaire au 1er trimestre 2013 : l'intérim repart à la hausse

- **Présentation par le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social** : « À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, 522 500 salariés sont intérimaires, soit une hausse de 13 300 postes par rapport au trimestre précédent (+ 2,6 %). Cette hausse fait suite à six trimestres consécutifs de baisse (- 92 300 postes supprimés entre la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2011 et la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2012, soit - 15,3 %).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, les effectifs intérimaires rebondissent dans l'industrie (+ 4,4 %, + 9 500 postes) et dans la construction (+ 1,3 %, + 1 400 postes). Ils s'accroissent pour le deuxième trimestre consécutif dans le tertiaire (+ 1,3 %, + 2 300 postes).

L'emploi salarié des secteurs concurrentiels diminue de 0,1 % hors et y compris intérim. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, le volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein baisse de 1,2 %. Le nombre de contrats conclus diminue de 0,1 %. La durée moyenne des missions se réduit de 1,3 % pour s'établir à 1,7 semaine ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2013-039-l-emploi-interim-aire-au,16464.html>

- **Les chiffres de la Dares (7 pages)** :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-039-2.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr>)

## ● CMU, gaz, téléphonie : Tout ce qui change au 1er juillet

### Economie

- **Allocation chômage** : 1,5 millions de personnes (les deux tiers des chômeurs indemnisés) voient leur allocation revalorisée de 7 ou de 17 centimes par jour.

- **CMU** : revalorisation de 8,3 % du plafond de la couverture maladie universelle (CMU-C), et par conséquent de celui de l'ACS (aide à la complémentaire santé).

### Consommation

- **Gaz** : les tarifs réglementés du gaz augmentent de 0,5 % pour les ménages.

- **Téléphonie** : « Les plafonds tarifaires pour la téléphonie mobile en itinérance, ou roaming, baissent en Europe, avec notamment une réduction de 36 % pour la consultation de données ou la navigation sur internet ».

### Fiscalité

- **Épargne salariale** : Tous les salariés peuvent, à partir du 1er juillet, et ce jusqu'au 31 décembre, débloquer jusqu'à 20 000 euros d'épargne salariale.

- **Loi sur l'emploi** : les CDD courts vont être davantage taxés pour favoriser les CDI. CDD liés à des surcroûts d'activité : + 3 points pour les contrats de moins d'1 mois, + 1,5 point entre 1 à 3 mois. CDD dits d'usage : + 0,5 point. Ne sont pas concernés par cette mesure les contrats saisonniers ou de remplacement. De plus, en cas d'embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans, les entreprises bénéficieront de trois mois d'exonération de cotisation chômage patronale.

- **Licenciements** : « Pour les licenciements collectifs (plus de dix) : tout plan social devra désormais être validé par un accord avec des syndicats représentant 50 % des salariés, ou à défaut être homologué par l'administration, qui appréciera dans les 21 jours sa conformité au regard des moyens de l'entreprise ».

### TVA

- **Le taux de certains services à la personne augmente**, de 7 % à 19,6 %. C'était une exigence de Bruxelles. Les secteurs concernés : les petits travaux de jardinage, les cours à domicile hors soutien scolaire, l'assistance informatique et internet à domicile, la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire, ainsi que les activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne.

[http://www.challenges.fr/economie/20130701.CHA1483/cmu-gaz-telephonie-tout-ce-qui-change-au-1er-juillet.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130701](http://www.challenges.fr/economie/20130701.CHA1483/cmu-gaz-telephonie-tout-ce-qui-change-au-1er-juillet.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130701)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 01/07/2013, Chloé Dussapt)

[Retour au sommaire](#)

### ● OCDE : Le bac pro, un refuge contre le chômage..., mais pas en France

Les baccalauréats professionnels ont été créés en 1985, « avec et pour les entreprises ». Ils devaient permettre une meilleure entrée des jeunes sur le marché du travail. Leur insertion devait être notamment plus facile que celle des titulaires d'un baccalauréat général ou technologique. Or, le rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), intitulé « *Regards sur l'éducation 2013* », établit, pour la France, un constat d'échec. En effet, le taux de chômage des 25-34 ans titulaires d'un bac pro est de 11,5 %, contre 11 % pour les bacheliers issus des filières générales et technologiques. Un déséquilibre qui pourrait paraître peu important mais qui, en réalité, s'avère bien plus en défaveur des bacs pros qu'il n'y paraît. **Le Point** : « *Car à l'intérieur de la statistique qui regroupe les bacs "généraux et technologiques", le taux de chômage des bacs technologiques est bien plus élevé (16 %, source Céreq) que celui des bacs généraux. Autant dire qu'on trouve manifestement moins facilement du travail avec un bac pro en poche qu'avec un bac général : un comble, pour une filière qui se veut "professionnalisante" !* »

[http://www.lepoint.fr/societe/le-bac-pro-un-refuge-contre-le-chomage-mais-pas-en-france-25-06-2013-1685682\\_23.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130625](http://www.lepoint.fr/societe/le-bac-pro-un-refuge-contre-le-chomage-mais-pas-en-france-25-06-2013-1685682_23.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130625)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 25/06/2013, Louise Cuneo)

### ● Education : Peillon annonce 10 000 postes supplémentaires dans le secondaire

Le 26 juin 2013, Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, a annoncé la création de 10 000 postes supplémentaires dans les collèges et lycées. Ces postes s'ajoutent aux 60 000 postes prévus dans la loi pour l'école. **M. Peillon** : « *[Ces 10 000 postes] spécifiquement pour le secondaire [seront débloqués] pour qu'il y ait plus de sécurité et d'adultes dans les établissements. [...] Nous avons le choix sur ces contrats, qui dureront entre 10 mois et 2 ans mais qui seront renouvelables, de prendre des gens qui sont diplômés, qui aujourd'hui peuvent avoir une licence, un BTS, et sont sans emploi, ou même veulent continuer leurs études car une partie de ces contrats ne sont pas à plein temps. [...] Ce sont des contrats aidés qui sont évidemment budgétés. Aujourd'hui, il faut réamorcer la pompe économique, il faut donner de l'espérance. Nous avons toute cette jeunesse qui est diplômée, a fait les efforts de réussir et se trouve à un moment de jonction sans emploi. [...] Nous concevons une formation pour eux et des parcours [à l'issue des contrats]. L'Education nationale est une grande maison, nos besoins sont importants et donc nous réfléchissons aussi à leur donner derrière une perspective, d'où l'importance des formations que nous mettons en place* ».

<http://www.leparisien.fr/societe/education-peillon-annonce-10-000-postes-supplementaires-dans-le-secondaire-26-06-2013-2930611.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 26/06/2013)

### ● Comment le gouvernement compte s'attaquer aux inégalités hommes/femmes

C'est le 3 juillet, en Conseil des ministres, que Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, a présenté un projet de loi, en vue de lutter contre les inégalités persistantes entre hommes et femmes. Au menu :

- Des mesures pour inciter les hommes à prendre du congé parental,
  - La création de stages de sensibilisation pour les conjoints violents,
  - Aider les femmes à recouvrer leurs pensions alimentaires,
  - Des sanctions alourdies pour les partis politiques en cas de non respect de la parité,
  - Une sanction commerciale pour les entreprises ne respectant pas les dispositions sur l'égalité professionnelle. Elles se verront, par exemple, interdire l'accès aux marchés publics.
- Le Medef considère cette mesure comme « *une double peine* », car s'ajoutant à des sanctions financières déjà existantes.

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/comment-le-gouvernement-compte-s-attaquer-aux-inegalites-hommes-femmes\\_1263526.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/comment-le-gouvernement-compte-s-attaquer-aux-inegalites-hommes-femmes_1263526.html)

(Source : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr) du 04/07/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le déficit commercial se creuse fortement à 6 milliards en mai

Le 5 juillet 2013, les Douanes ont déclaré que le déficit commercial de la France s'était fortement creusé de plus de 1,5 milliard d'euros en mai, à 6,01 milliards, plombé par une rechute des exportations de matériels de transport. « *Le solde entre les importations et les exportations repasse la barre des 6 milliards de déficit mensuel pour la première fois depuis juin 2012. En avril, il s'était établi à 4,5 milliards* ». En mai, les importations sont « *pratiquement stables* », tandis que les exportations retombent après leur poussée d'avril. Elles s'élèvent en mai à 36,1 milliards d'euros (contre 37,7 milliards en avril). C'est « *une des plus mauvaises performances mensuelles depuis 2011, année noire pour le commerce extérieur français* ». **Les Douanes** : « *Le reflux des livraisons de matériels de transport s'avère déterminant, mais le repli des ventes d'équipements électroniques et électriques est également significatif. [...] Après deux mois à très haut niveau, les livraisons de produits des industries aéronautiques et navales refluent, et le repli est également sensible pour l'industrie ferroviaire* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130705.CHA1817/le-deficit-commercial-se-creuse-fortement-a-6-milliards-en-mai.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130705](http://www.challenges.fr/economie/20130705.CHA1817/le-deficit-commercial-se-creuse-fortement-a-6-milliards-en-mai.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130705)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 05/07/2013)

### ● Les défaillances d'entreprises proches des niveaux au plus fort de la crise

Selon une étude d'Altarès, publiée le 9 juillet 2013 : entre avril, mai et juin, le nombre des défaillances d'entreprises a augmenté de 9,4 % sur un an, avec 15 008 procédures, s'approchant des niveaux de 2009 au plus fort de la crise. **Les liquidations judiciaires directes** ont fortement augmenté (+ 12,6 % à 10 296 procédures), dépassant les niveaux du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 (10 171 procédures). Idem pour **les redressements judiciaires** (+ 2,8 % à 4 327 procédures) et **les sauvegardes** (+ 4,9 % à 385 procédures). **Les entreprises les plus affectées ?** Les micro-entreprises (4 500, + 11 % par rapport au printemps 2012), les TPE (très petites entreprises, 5 800). Les PME de + de 50 salariés résistent mieux, 131 d'entre elles ont failli (- 6 % par rapport à 2012, - 22 % par rapport au printemps 2009). D'après l'étude : « *Leur situation s'est même améliorée. [...] Le recul de 6 % des défaillances se traduit par une baisse de 20 % des emplois menacés par les dépôts de bilan de ces PME* ». **Les régions les plus touchées ?** Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Pays-de-la-Loire. **Les secteurs les plus concernés ?** La restauration (+ 13 %), la maçonnerie (+13%), la peinture (+ 12 %), le détail d'habillement (+ 15 %), l'alimentation générale (+20%), la vente et la réparation d'automobiles (+ 12 %) et les soins à la personne (+ 20 %).

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130709.CHA1899/les-defaillances-d-entreprises-proches-des-niveaux-au-plus-fort-de-la-crise.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130709](http://www.challenges.fr/entreprise/20130709.CHA1899/les-defaillances-d-entreprises-proches-des-niveaux-au-plus-fort-de-la-crise.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130709)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 09/07/2013)

[Retour au sommaire](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

### ● L'Assurance maladie recommande 2,48 milliards d'économie

Dans un rapport publié le 9 juillet 2013, l'Assurance maladie avance des propositions financières, et table sur un Objectif national de dépenses de l'assurance maladie (Ondam) en progression de seulement 2,4 % pour l'an prochain (contre 2,7 % pour 2013 et 2,5 % en 2012). **Comment réaliser des économies ?** En baissant les tarifs de certains médicaments, par exemple celui du Lucentis (pour traiter la DMLA, dégénérescence visuelle), celui des statines (anti-cholestérol) et des NACO (anti-coagulants) ; cela devrait rapporter 750 millions. Par « *la maîtrise médicalisée* », qui limiterait la prescription des médicaments onéreux, développerait encore plus les génériques, restreindrait (quand c'est possible) les transports sanitaires inutiles et coûteux (frais d'ambulances et de taxis), ou encore en évitant certaines opérations chirurgicales inutiles ou à les pratiquer systématiquement en ambulatoire (sans nuit passée à l'hôpital) ; objectif 600 millions d'économies. 220 millions peuvent aussi être gagnés sur les achats hospitaliers et 150 millions sur les prescriptions médicamenteuses dans les établissements de santé. **Challenges** : « *Selon la dernière prévision de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS) datant de début juin, le déficit de la Sécu pourrait à nouveau se creuser en 2013 à 14,3 milliards contre 11,4 escomptés l'an passé. Le déficit de la branche maladie atteindrait 7,9 milliards contre 5,1 prévus en 2012. La*

moindre hausse de la masse salariale, résultant de la crise économique, explique l'aggravation des déficits, moins de cotisations salariales rentrant dans les caisses de la Sécu ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130709.CHA1901/l-assurance-maladie-recommande-2-48-milliards-d-economies-en-2014.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130709](http://www.challenges.fr/economie/20130709.CHA1901/l-assurance-maladie-recommande-2-48-milliards-d-economies-en-2014.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130709)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 09/07/2013)

### ● Comment rendre notre système de santé plus efficace

Le Conseil d'analyse économique a présenté, le 3 juillet 2013, une note écrite par les économistes Philippe Askenazy (CNRS), Brigitte Dormont (Université Paris Dauphine), Pierre-Yves Geoffard (Ecole d'Economie de Paris, EHESS), et Valérie Paris (OCDE), note destinée à rendre notre système de santé plus efficace : « Avec une dépense de santé plus élevée que dans nombre de pays développés, les performances françaises en matière de santé sont plutôt bonnes, mais avec des inégalités sociales de santé particulièrement marquées ». Trois pistes sont avancées :

**1)- La création d'un panier de soins.** « Contrairement à la logique actuelle qui consiste à limiter la dépense de la Sécurité sociale par une réduction des taux de remboursement, il convient de définir un panier de soins solidaire ayant vocation à être accessible à tous sans barrière financière ». Ce panier de soins solidaire serait une alternative aux remboursements partiels, complétés par des assurances complémentaires – remboursements partiels qui sont « source d'inégalités » et « nourrissent aussi l'inefficacité de la dépense ». Le panier de soins « regrouperait l'ensemble des produits de santé et des actes curatifs ou préventifs qui bénéficieraient d'une couverture pour des indications identifiées ».

**2)- Allouer plus de moyens aux ARS** (Agences régionales de santé), les impliquer plus activement dans le pilotage des politiques de santé. Les ARS pourraient ainsi : répartir au mieux l'enveloppe entre la médecine ambulatoire, l'hôpital et le médico-social, avoir la maîtrise des conventionnements et des modalités de rémunérations des professionnels de santé. **Selon le CAE** : « Mettre les ARS au centre des dispositifs de pilotage permettrait de mieux adapter l'offre de soins aux besoins de chaque région et d'optimiser les moyens sur l'ensemble des modes d'intervention ».

**3)- Favoriser la montée en puissance des systèmes d'information en santé**, notamment via le développement du dossier médical personnel, lancé en 2004. « Cet outil, qui vise à regrouper les données médicales de chaque patient dans un dossier individuel, a pour but d'améliorer la communication entre les professionnels de santé et d'éviter les examens redondants ou inutiles, mais il peine à se mettre en place ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/comment-rendre-notre-systeme-de-sante-plus-efficace\\_392766.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/comment-rendre-notre-systeme-de-sante-plus-efficace_392766.html)

- Présentation de la note par le CAE :

<http://www.cae.gouv.fr/+Pour-un-systeme-de-sante-plus-efficace-Note-du-CAE-no8-juillet-2013,48+.html>

- La note dans son intégralité (12 pages) :

<http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/CAE-note008.pdf>

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 03/07/2013, [www.cae.gouv.fr](http://www.cae.gouv.fr), juillet 2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● La lutte contre la fraude fiscale et sociale en 10 chiffres

**Un petit rappel** : le montant de la fraude fiscale en France est estimé entre 40 et 80 milliards par an, celui de la fraude sociale à environ 20 milliards. **Un constat** : la lutte contre la fraude fiscale et sociale a battu des records en 2012. **Voici 10 chiffres clés**, tirés des rapports d'activité de l'Acoss et la Direction générale des Finances publiques (DGFP) :

**01)- 1,37 milliard d'euros** : c'est le montant des redressements effectués par les Urssaf en 2012. Une hausse de 7 % par rapport à 2011.

**02)- 15 %**. C'est le temps consacré par les Urssaf à la lutte contre le travail dissimulé. Si le temps est stable, les résultats sont meilleurs, les actions étant de mieux en mieux ciblées, donc plus efficaces et fructueuses.

**03)- 260 millions d'euros** : c'est le montant des redressements liés au seul travail au noir. Une hausse de 19 % par rapport à 2011. Dans le détail : travail non déclaré = 151 millions ; heures dissimulées = 38 millions ; activité dissimulée = 42 millions.

**04)- 7 261 actions ciblées** : En 2012, les Urssaf ont vérifié 40 857 entreprises, dont 7 261 actions ciblées, « *laissant présager une situation de travail dissimulé* ». 4 actions ciblées sur 5 ont donné lieu à des redressements, pour un montant global de 252 millions.

**05)- 12,3 %** : c'est le taux de travail au noir constaté dans les hôtels, cafés et restaurants. Autres secteurs à taux élevé de fraude : les commerces de détail alimentaires (10,3 %), les spectacles (8,9 %), la coiffure (7,1 %). Les régions les plus concernées par le travail dissimulé ? L'Ile-de-France et le Nord-ouest. Les populations les plus touchées ? Les jeunes de moins de 18 ans et les plus de 60 ans.

**06)- 18,1 milliards d'euros réclamés par le Fisc** : c'est le montant total en droits et pénalités réclamé par le fisc à l'issue des contrôles fiscaux en 2012. Une hausse de 10 % par rapport à 2011.

**07)- 9 milliards d'euros encaissés par la DGFP**, issus de contrôles fiscaux de l'année et des années antérieures et de la relance des déclarations de succession et d'impôt de solidarité sur la fortune.

**08)- 16 194 fraudes fiscales détectées** sur place par les agents du fisc.

**09)- 35** : c'est le nombre de conventions d'échange de renseignements administratifs passées avec des Etats étrangers afin de traquer les fraudeurs, sur lesquelles le fisc s'est appuyé en 2012.

**10)- 108 833 contribuables** : des nouvelles mesures entrées en vigueur en 2012 ont alourdi les sanctions pour non-déclaration d'un compte bancaire à l'étranger. Résultat : les déclarations de comptes à l'étranger ont sérieusement augmenté (108 833 en 2012, contre 79 680 en 2011).

<http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-lutte-contre-la-fraude-fiscale-et-sociale-en-10-chiffres-392855.html>

- **Acos** : Rapport annuel 2012 (48 pages) :

<https://asp.zone-secure.net/v2/index.jsp?id=23/5673/36616&lng=fr>

- **Direction générale des Finances publiques** : Rapport d'activité 2012 (59 pages) :

[http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgfp/Rapport/rapport\\_activite\\_2012.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgfp/Rapport/rapport_activite_2012.pdf)

(Sources : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/06/2013, <https://asp.zone-secure.net>, [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr))

#### ● **1,6 millions de Français ont payé des impôts pour la première fois**

Le gel du barème de l'impôt sur le revenu, instauré par le gouvernement Fillon fin 2011, avec application sur les impôts payés en 2012, a comme résultat un plus grand nombre de foyers imposables. 940 000 contribuables ont payé des impôts pour la première fois en 2012. Et 31,6 millions de ménages ont reçu en octobre 2012 un « *avis d'imposition* » de taxe d'habitation, soit 1,6 million de plus qu'en 2011.

<http://www.leparisien.fr/economie/votre-argent/1-6-million-de-francais-ont-paye-des-impots-pour-la-premiere-fois-03-07-2013-2949941.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 03/07/2013, Boris Cassel)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **La liste des personnalités ayant un compte en Suisse transmise à la justice par Pierre Condamin-Gerbier**

Le 04 juillet 2013, Pierre Condamin-Gerbier, ancien employé de la banque Reyl, a déclaré devant la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Cahuzac, avoir transmis à la justice française une liste de personnalités ayant un compte en Suisse : « *La liste et les éléments d'information dont j'ai fait état dans les médias depuis quelques semaines ont été transmis hier, dans leur grande majorité, à la justice française* ». M. Condamin-Gerbier a refusé de donner les noms de ces personnalités aux députés, au motif que la suite à donner était du ressort de la justice, et que « *des gens sont juges et parties à l'intérieur du Parlement* ». La liste comporterait « *quinze grands noms de la politique française* » ayant un compte en Suisse. **M. Condamin-Gerbier** : « *Il s'agit de personnages beaucoup plus*

*familiers du grand public que ne l'était Jérôme Cahuzac... ». Plus particulièrement visée, comme M. Condamine-Gerbier l'évoquait le 03 juillet devant les juges, « la famille d'un ministre du gouvernement Ayrault, qui aurait placé, il y a de nombreuses années, des fonds en Suisse ».*

<http://www.lejdd.fr/Societe/Justice/Actualite/Un-ancien-cadre-de-Reyl-dit-avoir-transmis-a-la-justice-une-liste-de-personnalites-ayant-un-compte-en-Suisse-617100>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 04/07/2013, M.B. (avec AFP) – leJDD.fr)

#### ● **Reyl dément abriter les comptes en Suisse de personnalités politiques françaises**

Jeudi 4 juillet, la banque suisse Reyl, qui était l'hébergeur du compte de Jérôme Cahuzac, et qui fait actuellement l'objet d'une enquête en France pour complicité de fraude fiscale, a publié un démenti, niant être impliquée dans des opérations de blanchiment d'argent et compter parmi ses clients des personnalités politiques françaises. Le groupe a déclaré que « *l'ensemble des accusations diffusées dans les médias en France et en Suisse à son encontre au cours des dernières 48 heures [était] fau[x]* ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/07/05/reyl-dement-abriter-les-comptes-en-suisse-de-personnalites-politiques-francaises\\_3442821\\_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130705-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/07/05/reyl-dement-abriter-les-comptes-en-suisse-de-personnalites-politiques-francaises_3442821_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130705-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 05/07/2013)

### LA VIE DES ENTREPRISES

#### ● **Darty prévoit de supprimer « plus de 500 postes » en France, selon les syndicats**

D'après les syndicats présents dans l'entreprise, Darty pourrait supprimer au moins 500 postes administratifs dans les mois à venir. L'Île-de-France serait particulièrement touchée (avec 10 % des effectifs). **Jean-Marc Miduri, délégué central CGT** : « *Avec la réorganisation qui est en route, c'est 500 à 600 postes qui sont menacés* ». **Serge Bouakil, délégué central de la confédération autonome du travail** : « *Le plus gros des suppressions de postes se fera sur Paris avec 500 suppressions, [soit 10 % des effectifs Ile-de-France]* ». La direction a confirmé, auprès de l'AFP, qu'un plan de réorganisation était en cours, mais « *qu'il était trop tôt pour évaluer* » les conséquences en terme d'emplois. Elle a également précisé que « *les structures magasins ne sont en aucun cas concernés par cette réorganisation [et que donc les emplois dans les boutiques ou en SAV n'étaient pas menacés]*. Le plan de réorganisation concerne des postes administratifs ou d'encadrement. Il vise les filiales d'exploitation qui passeront de 5 à 3 et la fusion des sièges du groupe ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/darty-prevoit-de-supprimer-plus-de-500-postes-en-france-selon-les-syndicats\\_392599.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/darty-prevoit-de-supprimer-plus-de-500-postes-en-france-selon-les-syndicats_392599.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/07/2013)

#### ● **Ryanair : les subventions s'évaporent dans les paradis fiscaux**

**Geoffroy Bouvet**, président de l'Association des personnels navigants de l'aviation, réclame une enquête parlementaire à l'encontre de Ryanair : « *On sait que les "aides au marketing" versées à Ryanair par les villes, les régions et les chambres de commerce, qui sont en fait des subventions déguisées, atterrissent sur des comptes à l'île de Man et à Jersey. Cela a été avéré dès 2008 par plusieurs rapports de la Cour des Comptes. Nos sources nous disent que ces numéros de compte changent tous les six mois pour brouiller les pistes. Ce sont des sommes considérables qui transitent par ce système offshore, plusieurs centaines de millions d'euros. Et on se demande pourquoi, en plein débat parlementaire sur la transparence de l'argent public, le gouvernement accepte que l'argent du contribuable français s'évapore ainsi dans des paradis fiscaux. [...] On peut légitimement se demander si l'usage de ces paradis offshore ne peut pas alimenter un système de rétro-commissions* ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130627.OBS4895/ryanair-les-subventions-s-evaporent-dans-les-paradis-fiscaux.html>

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 27/06/2013, Caroline Michel)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Medef : Pierre Gattaz fait la leçon au gouvernement et s'affirme contre toute fiscalité écologique

**Pierre Gattaz**, tout juste élu président du Medef, a tracé les grandes lignes de ses priorités dans son premier discours : « *Moins de charges, d'impôts et de lois* ». Pour lui, les entreprises sont « *asphyxiées* », « *ligotées* », « *terrorisées* », et « *les chefs d'entreprises sont des héros* ». **Selon l'Expansion** : « *Lui ce qu'il veut, ce sont 100 milliards d'euros de prélèvements obligatoires en moins sur les entreprises en cinq ans parce que "on n'en peut plus"* ». Interrogé par le *Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI* sur la fiscalité écologique, **M. Gattaz** a affirmé son opposition à toute fiscalité sur le sujet : « *Je dis non à toute fiscalité écologique. L'environnement doit se traiter aussi par nos entreprises, l'innovation, par les sciences, par les ingénieurs. Faisons confiance aux ingénieurs* ». Sur une éventuelle hausse de 0,4 centime d'euros par litre de diesel : « *[Il ne faut pas] augmenter les taxes. On est submergé de taxes. 0,1 point d'augmentation de cotisations sociales, cela crée 10 000 chômeurs à 5 à 7 ans. Nous avons déjà 147 taxes avant le résultat. [Augmenter le diesel] va induire trois problèmes : un pouvoir d'achat amputé, un affaiblissement de la filière diesel automobile et un renchérissement du coût des transports en France. En matière d'écologie, il faut parler d'efficacité énergétique* ». Avant de rappeler que le Medef considérait importante la filière du gaz de schiste « *parce que [...] nous avons réussi à faire une grande filière énergétique française qui est compétitive et qui est décarbonée* ». M. Gattaz a aussi déclaré être contre la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, « *une mesure politique* », selon lui. Enfin, il s'est dit déterminé à « *incarner un patron des patrons apolitique* » : « *Notre parti est celui de l'entreprise. Je suis axé sur l'entreprise de la France et c'est par l'entreprise que l'on pourra sortir la France du pétrin* ». Avant de conclure sur les 35 heures : « *J'ai vu beaucoup de PME et de TPI qui sont exsangues car les 35 heures sont encore un problème de coût du travail. [...] L'une des solutions est de travailler au niveau de l'entreprise car il y a des entreprises qui sont en difficulté et qui doivent remettre en cause les 35 heures comme l'a fait Renault et comme l'a fait Bosch* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/medef-pierre-gattaz-fait-la-lecon-au-gouvernement\\_392793.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/medef-pierre-gattaz-fait-la-lecon-au-gouvernement_392793.html#xtor=AL-189)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/07/2013, Agnès Laurent)

[Retour au sommaire](#)

### ● Finances publiques : le cri d'alarme de Gilles Carrez

Le 25 juin 2013, **Gilles Carrez**, président UMP de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a accordé un entretien au Figaro. Sujet : l'état des finances publiques : « *Notre pays est drogué à la dépense. Mes collègues ont montré que celles en faveur du sport et de la culture avaient progressé de 8 milliards en dix ans. Il aurait mieux valu agir pour la compétitivité ! Or, alors que l'effort devrait porter en priorité sur les dépenses, l'actuel gouvernement a fait sauter les verrous que nous avons mis en place. Il a mis fin au non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux de fonctionnaires, à la convergence des tarifs entre les cliniques et l'hôpital, il a autorisé sous certaines conditions les départs à la retraite à 60 ans. Et pour l'instant, il n'a annoncé aucune mesure d'économie, mises à part la baisse des transferts aux collectivités locales et des mesures sur les retraites complémentaires. C'est pourquoi le déficit public pourrait dépasser 4 % du PIB en 2013, au lieu des 3 % prévus à l'origine. Et je suis inquiet pour la suite. [...] Les prestations sociales représentent les trois quarts de l'évolution de la dépense. Avec mes collègues de la commission des finances, nous estimons possible d'indexer moins généreusement les prestations sociales. Elles pourraient évoluer moins vite que l'inflation. Nous avons pris une mesure de ce genre en 2012. [...] En France, l'écart s'est creusé entre ceux qui travaillent et les autres. C'est aussi cela qui nourrit le vote protestataire. Il faut rééquilibrer la fiscalité entre l'assistance et le travail. Il s'agit par exemple d'étudier la possibilité d'intégrer dans l'assiette de l'impôt sur le revenu (IR) les allocations logement, le RSA activité et les allocations familiales. Cela irait avec la création d'une nouvelle tranche d'IR à un taux très faible - de l'ordre de 2 % - qui aurait le mérite de faire contribuer à l'effort nécessaire pas uniquement les classes moyennes qui travaillent ou encore les familles, mais aussi ceux qui bénéficient*

de revenus de transfert ». M. Carrez estime qu'il faut réinstaurer le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux : « *Oui et l'étendre aux collectivités locales qui ont embauché massivement. Comme elles s'administrent librement, un gouvernement ne peut pas les contraindre à supprimer des effectifs. Mais il peut agir indirectement, en comprimant leurs recettes. L'État peut réduire le montant des fonds qu'il leur transfère et réduire leur capacité à lever des impôts. Il faut aussi s'attaquer au millefeuille territorial* ». M. Carrez réclame aussi une loi de finances rectificative : « *Vu les risques de dérapage des comptes, il est irresponsable de ne pas réagir. Mais il s'agit aussi d'une question de démocratie. Le déficit de l'État voté par le Parlement en loi de finances n'a plus grand-chose à voir avec celui figurant dans le programme de stabilité. Pire, en matière de fiscalité des plus-values, ce qui est inscrit dans la loi de finances ne devrait jamais s'appliquer, François Hollande ayant annoncé fin avril une réforme s'appliquant dès cette année. Cette situation est génératrice d'insécurité pour les entrepreneurs. Avec ce gouvernement, l'instabilité et l'insécurité fiscales atteignent leur apogée !* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/06/24/20002-20130624ARTFIG00610-gilles-carrez-notre-pays-est-dope-a-la-depense.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 25/06/2013)

#### ● **Retraites : Bertrand favorable à une part de capitalisation**

Le 5 juillet 2013, **Xavier Bertrand**, ancien ministre UMP du Travail et de l'Emploi, a accordé un entretien aux quotidiens du groupe Ebra. Il s'est exprimé notamment sur la réforme des retraites : « *Je propose une épargne retraite en plus du système de répartition. Il faudra 10 ans pour rendre le procédé opérationnel. Ce sera indispensable en 2030 car il y aura dans le pays davantage de retraités que d'actifs. [...] Déjà aujourd'hui, 1 retraite sur 10 n'est pas financée, et est payée à crédit. [...] L'échec sur l'emploi et la réduction des déficits est déjà là, la gauche morale est morte avec l'affaire Cahuzac* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130705.CHA1816/retraites-bertrand-favorable-a-une-part-de-capitalisation.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130705](http://www.challenges.fr/economie/20130705.CHA1816/retraites-bertrand-favorable-a-une-part-de-capitalisation.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130705)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 05/07/2013)

#### ● **Moscovici souhaite que 2014 soit la dernière année de hausse d'impôts**

**Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances, a accordé un entretien au Parisien : « *En 2014, nous limiterons la hausse des prélèvements obligatoires à 0,3 % du PIB (environ 6 milliards d'euros, ndlr) et je souhaite que ce soit la dernière année où ils augmenteront. [...] J'ai exprimé ce souhait, ce n'est pas par rapport au gouvernement ou à quiconque, c'est par rapport à l'état de l'économie française. [...] Quand je dis que je le souhaite, c'est que toutes nos politiques dépendent d'un paramètre, sur lequel nous agissons mais que parfois nous subissons aussi : la croissance* ». **Challenges** : « *Pour Pierre Moscovici, après 2014, les prélèvements obligatoires pourraient "connaître une pente qui soit celle de la stabilité puis de la diminution"* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130707.CHA1856/moscovici-souhaite-que-2014-soit-la-derniere-annee-de-hausse-d-impots.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130708](http://www.challenges.fr/economie/20130707.CHA1856/moscovici-souhaite-que-2014-soit-la-derniere-annee-de-hausse-d-impots.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130708)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 08/07/2013)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier.  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)